

E- - - 95 4

## DECISION

02 OCT. 2017

**Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique,**

- Vu le dahir 1-16-134 du 21 Kaada 1437 (25 Août 2016) portant promulgation de la loi n° 39-16 portant modification de la loi n° 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le dahir n°1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010) portant promulgation de la loi 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le décret n°2-10-320 du 16 joumada II 1432 (20 mai 2011) portant application de la loi 16-09 relative à l'agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012 du 22 octobre 2012 relative à la procédure de recrutement dans les entreprises et Etablissements Publics ;
- Vu le Règlement Provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;
- Vu la loi cadre de l'AMEE au titre de l'année 2017 ;
- Vu la nécessité de service ;

## DECIDE

**ARTICLE 1 :** L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique organise le recrutement :

- D'un Ingénieur d'Etat

**ARTICLE 2 :**

- ✓ Peuvent déposer leur dossiers, les candidats répondant aux profils détaillés au niveau du tableau joint en annexe à cette décision ;
- ✓ Peuvent déposer leurs dossiers, les candidats de nationalité marocaine, âgés au plus de 45 ans ;
- ✓ Tous les candidats qui remplissent **les conditions requises** seront convoqués. Ils recevront une convocation par lettre recommandée à leurs adresses postales qu'ils ont renseignées sur le CV et par e-mail.

**ARTICLE 3 :** Le dossier de candidature devra être envoyé obligatoirement par voie postale à l'adresse suivante : Espace les Patios 1<sup>er</sup> Etage, Angle AV Anakhil et AV Ben Barka Hay – Riad Rabat et doit comporter les documents suivants :

- Demande ;
- Curriculum vitae précisant dans leur ordre chronologique, les postes occupés ;
- Photocopie de la Carte Nationale d'identité ;
- Photocopie légalisée du/des diplômes obtenu (s)

**Le Directeur Général**

Saïd MOULINE

- Copie du document justifiant l'équivalence pour le cas des diplômes non délivrés par des établissements universitaires marocains ;
- Attestations justifiant plus de trois ans d'expérience dans le même domaine du poste à pourvoir, délivrées par le/les employeur(s).

✓ La date limite d'envoi ou de dépôt des dossiers de candidatures est le **20 OCT. 2017**.  
 Le cachet de la poste faisant foi.

✓ Les listes des candidats retenus pour passer les tests seront publiées sur les sites web [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.amee.ma](http://www.amee.ma).

✓ Les tests seront organisés selon les dates fixées (voir tableau joint en annexe) au siège de l'AMEE - Espace les Patios 1<sup>er</sup> Etage, Angle AV Anakhil et AV Ben Barka Hay – Riad Rabat

**ARTICLE 4 :** Les épreuves écrites et orales se dérouleront selon les modalités ci-après :

Epreuve Ecrite :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve écrite sera en langue française et sera liée au poste à pourvoir	/20	3 heures

**NB :** Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 à l'écrit seront invités, par lettre recommandée et par email, à passer l'épreuve orale. La liste des admis sera publiée sur les sites web [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.amee.ma](http://www.amee.ma).

Epreuve Orale :

Sujet	Note	Durée
L'épreuve orale sera sous forme d'entretien avec les membres de la commission désignés par le Directeur Général de l'AMEE et portera sur 2 domaines :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences techniques ;</li> </ul>	/12	20 mn
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances du secteur de l'Efficacité énergétique et connaissances générales.</li> </ul>	/8	
Total	/20	

**NB :** Il est à signaler qu'une note inférieure à **10/20** à l'épreuve orale sera éliminatoire.

Le Directeur Général  
 Saïd MOULINE

- ✓ A la fin des épreuves orales, la commission délibérera en attribuant à chaque candidat une note moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrites et orales et procédera ainsi à leur classement par ordre de mérite. Un procès-verbal sera dressé par les membres de la commission à cet effet.
- ✓ Il est à signaler que seuls les candidats ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à **12/20** seront classés par ordre de mérite.
- ✓ L'annonce des résultats ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites web [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.amee.ma](http://www.amee.ma).

Le candidat retenu recevra une lettre d'admission en recommandé l'invitant à prendre attache avec les services concernés de l'AMEE dans un délai ne dépassant pas celui fixé dans la lettre.

Dépassé le délai fixé et sauf arguments valables, tout candidat admis qui ne se met pas à la disposition de l'AMEE sera considéré comme ayant renoncé au poste et sera informé de cette décision.

Dans ce cas, l'AMEE procédera à la convocation du candidat classé par ordre de mérite sur la liste d'attente qui reste valable tout au long de l'année budgétaire.

Le Directeur Général  
  
Seïd MOULINE

2

Nombre	Poste	Profil demandé	Dates du concours
1	Ingénieur en système d'information	<b>Formation</b> : titulaire d'un diplôme d'ingénieur en système d'information délivré par un établissement public marocain ou validé par une attestation d'équivalence délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.	L'épreuve écrite sera organisée <b>Le 10 NOV. 2017</b>  L'épreuve orale sera organisée courant de la semaine du <b>27 NOV. 2017</b>
<b>Description du poste</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en charge l'installation des solutions informatiques et leur mise en production</li> <li>• Suivre les projets d'extension d'infrastructure</li> <li>• Suivre les opérations de la maintenance corrective et préventive (bugs, taux de disponibilité, ...) et veiller à l'amélioration de la qualité du système</li> <li>• Elaborer les procédures d'installation et d'administration et en assurer le contrôle, en conformité avec les normes et les standards</li> <li>• Contribuer à la définition et au déploiement des mesures de sécurité</li> <li>• Analyser les performances des systèmes et mettre en place les mesures d'amélioration</li> <li>• Assurer l'assistance aux utilisateurs des applications techniques</li> <li>• Proposer des solutions innovantes et adaptées pour les volés techniques et fonctionnels</li> <li>• Établir les procédures spécifiques au système d'information</li> <li>• Veiller au respect des accords de services (SLA)</li> <li>• Garantir la sauvegarde et la sécurité des données</li> <li>• Contribuer à la supervision des systèmes d'information en assurant la maîtrise des éléments Techniques</li> <li>• Développer et/ou participer au développement des systèmes d'information métier et leurs interfaces</li> <li>• Assurer la maintenance corrective et préventive</li> <li>• Assurer la maintenance applicative</li> </ul> <p><b>Principales attributions</b></p>			

Le Directeur G  
Sajid MOUHTAR

	<p>Respecter strictement les dispositions législatives et réglementaires.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise totale des systèmes d'exploitation (Windows, MAC OS, Unix, Linux ...)</li><li>• Maîtrise totale de différents langages de programmation de scripts et d'automatisation de routine</li><li>• Maîtrise des connaissances essentielles des réseaux informatiques</li><li>• Maîtrise des connaissances essentielles des infrastructures matérielles (serveurs, solutions de stockage ...)</li><li>• Maîtrise des connaissances essentielles en techniques de gestion des projets informatiques</li><li>• Bonne connaissance des référentiels informatiques (ITIL, Cobit, ...) et des textes de lois relatifs aux NTIC.</li></ul>
--	---



Le Directeur Général  
Saïd MOULINE

N

6